

Les. Le cours des événements à venir ne peut pas être prévu. Les brouillards de l'horizon sont plus épais qu'à l'ordinaire. Presque tout dépendra de l'unité entre alliés.

En dehors des obligations du traité, des événements qui ne peuvent être prévus, doivent déterminer grandement les futures des nations. L'avenir du monde, et spécialement l'avenir de l'Europe, sera déterminé par d'anciennes ou de nouvelles amitiés.

Dans ces circonstances, le traité de Versailles est un document d'une importance capitale. Particulièrement grave pour les nations de l'Entente. Il nous rapproche, alors que tant de choses peuvent nous diviser. Ceux qui font des stipulations du traité un objet de prévention et de colère, pourront bien ne pas attendre longtemps avant de le regretter. Le peuple britannique ne recule devant aucune partie de sa responsabilité, en vertu du traité. Il y a des difficultés temporaires qui rendent difficile pour nous de disposer de troupes.

Ces difficultés, espère M. Lloyd George, seront bientôt éliminées. Il attire l'attention sur le fait qu'à la récente conférence, il a laissé entendre que la Grande-Bretagne était prête, si l'Allemagne refusait les conditions du conseil allié, de placer la flotte britannique pour la disposition des Alliés, pour toute opération qui pourrait être décidée.

Le gouvernement britannique était très désireux de voir le partage de la Haute-Silésie réglé à la Conférence de Londres. Tous les faits relatifs au plébiscite étaient connus. Néanmoins, nos alliés n'étaient pas prêts à entamer la discussion. Nous nous en tiendrons fidèlement à la décision prise par la majorité des puissances, qui ont vu au chapitre en vertu du traité en ce qui concerne le tracé de la frontière silésienne, et nous nous en tiendrons. Mais étant entré dans une grande guerre et ayant subi des pertes gigantesques en défendant un vieux traité auquel notre pays était partie, la Grande-Bretagne ne peut pas consentir à se tenir à l'écart, tandis qu'on peut entendre les coups de canons. Nous acceptons entièrement le plébiscite du peuple de la Silésie.

L'ordre règne, mais...

Varsovie, 18 mai. — On mande de Sosnowice :

Un ordre parfait règne dans les districts occupés par les insurgés. Tous ceux qui ne sont pas retenus sous les armes ont repris le travail. Dans presque toutes les mines, la plus grande partie des ouvriers descend dans les puits, depuis quelques jours. De même plusieurs fosses ont recommencé à travailler. La garde civique veille partout à l'ordre.

Bytom, Krowaska, Huta, Ternowski, Gory, ont repris tout à fait l'aspect des villes polonaises.

A Kandrzyz des insurgés ont pris 15 mitrailleuses, 100.000 cartouches, 43 locomotives et 1.500 wagons.

Du côté allemand, deux trains blindés ont pris part à la lutte.

Le manque de vivres qui se fait sentir surtout dans la région industrielle de Haute-Silésie, provoque un profond mécontentement de la part de la population allemande locale. Celle-ci devient de plus en plus hostile aux autorités allemandes.

A Katowice et à Gliwice, on lie de temps en temps. Les autorités alliées ont dû faire disperser la foule par la cavalerie et les tanks.

Le Comité des Cheminots belges

ON ESPERE QUE LA QUESTION DE LA GREVE GENERALE EST AU MOINS AJOURNEE

Bruxelles, 18 mai. — Aujourd'hui la Chambre belge s'est occupée du conflit des cheminots.

Après un débat qui a duré 4 heures et au cours duquel le ministre des Travaux publics, M. Van der Smissen, a engagé le gouvernement à donner satisfaction aux cheminots sous peine de voir se déclencher un conflit d'une gravité exceptionnelle pour la région industrielle de Haute-Silésie, le ministre des Travaux publics, M. Van der Smissen, a répondu aux interpellateurs en faisant remarquer l'état malheureux des finances belges. Toutefois, il n'a pas refusé de réviser du moins la demande présentée au Comité National des Cheminots, il s'est engagé à faire examiner par une commission paritaire la situation des catégories les plus intéressées, les agents de l'Etat et à insister sur le fait qu'un grand effort en faveur du personnel en général avait déjà été fait.

Un ordre digne de confiance s'en remettant à la bienveillance du gouvernement pour l'examen des revendications des cheminots a été voté.

On espère qu'après cette séance la question de la grève générale sera tout au moins ajournée.

Au Sénat belge

DEUX VOTES EN FAVEUR DE LA CLASSE OUVRIERE

Bruxelles, 18 mai. — Le Sénat belge a voté aujourd'hui l'abrogation de l'article 310 du code pénal de loi sur la liberté d'Association qui avait été voté par la Chambre.

Cette nouvelle a été accueillie avec satisfaction par la classe ouvrière.

Un Collège pour Epouses

CETTE INNOVATION VA ETRE MISE EN PRATIQUE EN BELGIQUE

Nous lisons dans le « Soursire », revue matrimoniale paraissant à Ecoussines (Belgique) :

C'est aux Ecoussines que cette innovation va être mise en pratique par l'Association Matrimoniale.

Il s'agit de permettre l'époux chez lui. La première chose qu'on enseignera, à la jeune femme c'est la science de varier le menu et le service.

La seconde sera l'établissement d'un budget bien équilibré.

La troisième sera tout ce qui touche à la parure et aux manières d'une femme désireuse de plaire.

Enfin, la quatrième sera l'art de la conversation et les agréments qu'une femme peut mettre en valeur si elle est musicienne.

Il est évident que ce collège ne remplacera pas une bonne et intelligente maman, mais que de maris se désolent d'être nés trop tard dans une société où le collège pour épouses n'était pas encore établi.

Bravo pour Ecoussines !

Des chiens ont dévoré

le cadavre de leur maîtresse

ILS AVAIENT ETE LAISSES SEULS

AVEC LA MORTE DANS LA MAISON

Une épouvantable et macabre aventure s'est déroulée dans la nuit de lundi à mardi, à Amiens. Une vieille rentière, âgée de 67 ans, Mme Ramboux, demeurant avenue du Général Foy, étant décédée subitement dimanche, son corps n'ayant été découvert que par deux chiens de garde affamés qu'on avait laissés seuls avec le cadavre de leur maîtresse la journée de lundi et la nuit suivante.

Mme Ramboux demeurait avec une orpheline de 13 ans qui avait recueilli le chien.

Siège le décès de la vieille femme, le commissaire de police avait emmené l'enfant. Mardi matin, les membres de la famille de Mme Ramboux arrivèrent pour procéder aux funérailles de leur parente.

Un spectacle affreux les attendit. Les deux chiens, affamés et furieux étaient occupés à dévorer le cadavre. La tête était déjà disparue et on sentait grand mal à écarter de leur proie les deux bêtes voraces. Ce événement, bien connu, a produit, au coup, une grosse sensation en ville.

Un tranchet et du sang !

A MARCO-EN-BARCEUL, UN MARI A FRAPPE SA FEMME DE SIX COUPS DE TRANCHET

Mardi vers 13 heures, une scène de meurtre, s'est déroulée à Marco-en-Barceul, qui heureusement n'est pas les conséquences, qui eurent lieu en résultat.

Un commerçant Charles Carton, 31 ans, demeurant rue de Marçq, à l'estaminet Beccart, à Marquette, se présentait chez sa femme, née Anna Deleydt, âgée de 30 ans, de laquelle il vivait séparé depuis plusieurs mois.

Cette dernière était réfugiée chez sa mère M. Deleydt, 58 ans, mûngère, place de la Mairie, à Marçq, baraquement 8.

Ce n'était pas la première fois, que le cor-donnier venait solliciter sa femme de reprendre la vie commune, mais cette dernière se refusait énergiquement à céder à ses instances.

Comme d'habitude, Carton renouvela sa demande. Sa femme lui donna une réponse négative. Furieux le mari évincé partit en proférant des menaces de mort.

Trois heures après vers une heure de l'après-midi il revint décidé à mettre ses menaces à exécution. L'épouse portait sur ses bras l'enfant de sa sœur, âgé de quelques mois, Carton renouvela ses instances. Comme sa femme l'évincant, lui portait de rage, il se jeta à la gorge. L'autre s'éleva et se jeta sur son village d'origine, qu'il fouilla désinvolte, dans la poche intérieure de son veston, il en frappa sa femme avec une telle violence à l'abdomen et aux cuisses, qu'elle s'éleva en poussant des cris horribles.

Mme Deleydt et une voisine Mme Roussel prirent refuge dans la cuisine, se cachant dans les lieux aux cris de la victime. L'assassin était disparu.

ON ARRETE LE MEURTIER

Sans perdre un seul instant la mère éplorée panse sa fille, tandis que le commissaire et le Docteur Brocquet.

La victime avait reçu quatre coups de tranchet dans la région abdominale. Les blessures heureusement ne mettent pas ses jours en danger.

A 3 heures de l'après-midi passait rue de Marquette, à Marçq, le brigadier Van Vooren aperçut le meurtrier qu'il apprenna, Carton mis en état d'arrestation n'opposa aucune résistance. Conduit au commissariat il y subit le premier interrogatoire et fut trouvé porteur de l'arme avec laquelle il avait frappé.

Il a été ensuite transféré à la prison de Lille. Ce drame conjugal, quoique n'ayant pas été mortel pour la victime, a causé la plus grosse émotion dans la commune, où il fait l'objet de toutes les conversations.

L'électrocution de trois

artilleurs à Dunkerque

COMMENT S'EST PRODUIT L'ACCIDENT

Nous avons annoncé hier que trois artilleurs de la garnison de Dunkerque avaient été électrocutés.

Voici dans quelles circonstances s'est produit ce terrible accident :

Un détachement de 60 hommes du 88me d'artillerie se rendait sur le terrain d'exercice sous la conduite de l'adjudant Sergent, pour assister à l'instruction technique automobile.

Arrivé aux environs du bastion 35 du front des Dunes, l'un des hommes, pour une nécessité, quitta les rangs et courut vers un mur. A peine avait-il fait quelques pas qu'on le voyait tomber raide sur la face. Aussitôt l'un des camarades se porta à son secours, lui assista à étendu au milieu du chemin.

Un autre artilleur se précipita vers lui et tomba à son tour comme frappé de la foudre. L'adjudant Sergent s'avança alors pour se rendre compte de ce qui se passait et en touchant les malheureux ressentit une commotion électrique.

Comprenant de suite la raison de ce drame il ordonna à tous de ne pas s'approcher puis fit prendre les mesures que commandaient les circonstances. Au juste, que s'était-il passé ?

Un câble électrique s'était rompu, son extrémité traînant à terre et se balançant dessus que les malheureux victimes avaient trouvé la mort.

Les deux premiers artilleurs, en effet, ont été foudroyés, ce sont les nommés Dupuis Edmond, du recrutement de Louvroil et Vandere Gaston, du recrutement de Lille. Le troisième homme fut seulement fortement commotionné et l'homme militaire ou son état n'est pas jugé inquiétant. Tous trois appartiennent à la classe 17.

Le câble électrique, dont la rupture causa cette effroyable catastrophe, est un restant des anciennes installations qui furent faites pendant la guerre. Son rôle était de relier le front des dunes avec les services de la marine. Aujourd'hui les câbles qui commencent avec l'usine électrique de la ville, il n'a plus d'utilité.

Brouthoux "brule le dur"

IL A ETE ARRETE A VALENGIENNES

Vers 2 heures hier, Benoît Brouthoux, l'excellent artilleur qui fit trop parler de lui dans le Pas-de-Calais et ailleurs, se disait actuellement domicilié à Paris, voulait sortir furtivement de la gare de Valenciennes par un passage interdit.

M. Glets, inspecteur de la Police Spéciale, l'ayant pris sur le fait et lui en ayant fait l'observation, Brouthoux répondit. Une discussion s'engagea entre les deux hommes, Brouthoux outragea et boucula l'inspecteur. Brouthoux fut arrêté immédiatement. Brouthoux fut conduit au Parquet et dorénavant.

Les roubles de l'Espagnol

ILS VALENT... DE LA PRISON

L'Espagnol Joseph Plat, 47 ans, qui écoulait des billets de 10.000 roubles russes parmi ses compatriotes travaillant avec lui aux chantiers Saint-Jacques et à Leval, a été arrêté par la gendarmerie de Valenciennes.

Il fut trouvé nanti de billets russes de 500 et de 200 roubles n'ayant aucune valeur en France, de 250 francs en or et d'un poinçon. Cet étrange individu fut conduit sous la présidence de M. Glets, au commissariat de Valenciennes et de nouveaux renseignements. Il a été déferé au Parquet et écroué.

Les Fêtes d'Armentières

LE PROGRAMME OFFICIEL

Voilà le programme officiel des fêtes qui doivent avoir lieu samedi et dimanche à Armentières. Les fêtes se feront sous la présidence de M. Glets, au commissariat de Valenciennes et de nouveaux renseignements. Il a été déferé au Parquet et écroué.

SAMEDI 21 MAI

A 5 heures du soir. — Distribution extraordinaire de vin de Noël aux indigents et aux vieillards. — Retraite à Baillieux de la compagnie des sapeurs-pompiers et du fanfare itinéraire. — Grand Place, rues de l'Humanité et de la Lys. — Soirée de chant. — Puits du Molinel, des Promenades, Rond-Point, Puits Gambetta, de Lille, Grand Place (dislocation).

DIMANCHE 22 MAI

A 11 heures, à la mairie provisoire, réception de M. le maréchal Foch et des représentants des gouvernements belge et français. — A midi 45, Grand-Place, cérémonie de la remise de la médaille de la Lys. — Retraite de la compagnie des Mutilés, des Anciens Combattants et des Sociétés de gymnastique. — A 13 h. 30, au collège des garçons, concert d'adieu. — A 15 heures, au collège de la Lys, Soirée de chant. — A 17 heures, au collège de la Lys, Soirée de chant. — A 19 heures, au collège de la Lys, Soirée de chant. — A 21 heures, au collège de la Lys, Soirée de chant.

CONSEIL DE PRUDHOMMES

Les opérations de révision des listes d'électeurs au Conseil des prudhommes ont donné les chiffres suivants :

Section industrielle. — Ire catégorie : 2.829 électeurs ouvriers ; 107 électeurs patrons. — 2e, 6.502 ; 286. — 3e, 533 ; 78. — 4e, 1.504 ; 338. — 5e, 3.546 ; 203. — 6e, 404 ; 183. — 7e, 320 ; 228.

Section commerciale. — Ire catégorie : 2.486 électeurs employés ; 562 électeurs patrons. — 2e, 236 ; 174. — Au total, 21.015 électeurs contre 21.542 en 1920.

AU BUREAU DE BIENFAISANCE

Le Bureau de Bienfaisance a commencé à distribuer hier les tickets à coin coupé pour l'ouverture de la saison aux obéissants indigents de la commune de Valenciennes. Ces tickets ne peuvent, en aucune façon, comme l'indique une affiche apposée au bureau de secours, être utilisés pour l'achat de charbon. Les marges de ces tickets ne doivent pas être coupées ; on fera les tickets risqués et périls, car le Bureau de Bienfaisance ne peut en reverser la valeur qu'à la Société Roubaissienne d'éclairage.

ECOLE PRATIQUE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE (PLACE NOTRE-DAME)

Les élèves désireux d'assister à la représentation de « Michel Stroffer » jeudi 19 mai, en matinée, doivent se faire inscrire à l'école, aujourd'hui, de 10 à 11 heures du matin. Prix des places : pourours et 1re galerie, 2 fr. ; fauteuils et stalles, 3 fr.

Une fillette est tombée

en bas d'un express

L'ACCIDENT S'EST PRODUIT ENTRE ARRAS ET DOUAI ET L'ENFANT N'A ETE QUE LEGEREMENT BLESSEE.

Une dame Hauvel, réfugiée à La Roche-sur-Yon, domiciliée avant guerre à Merlemont près Dixmude, revenant hier vers son village d'origine en compagnie de sa fillette Marie-Louise, par l'express qui arrive à Lille à 13 h. 06.

En passant par un voyageur était descendu du compartiment. Sans doute l'aurait-il pas bien fermé le loquet, car entre Arras et Douai comme la fillette se pencha pour regarder le paysage, la portière s'ouvrit et la malheureuse tomba dans la voie, sur le ballast. L'express marchoit à toute allure.

Désespoir de la mère, qui tira la sonnette d'alarme. Le train stoppe, on se précipite en arrière. A deux cents mètres du lieu de l'accident, la petite Marie-Louise qui se plaignait de douleurs à la tête.

Heureusement, les blessures ne sont pas graves. Le train se remet en marche et à Douai, on pansa la petite.

La mère et la fillette sont rentrées à Lille par le train de 19 heures.

L'accident qui aurait pu être mortel n'aurait eu aucune conséquence que d'avoir retardé les voyageurs.

Dernière Heure

La lutte continue en Haute-Silésie

Les Allemands ont pris Gleiwitz

Berlin, 18 mai. — On mande de Krasnoboug au « Lokai Anzeiger » que les troupes allemandes ont pris possession de Gleiwitz. Les Allemands ont attaqué les Polonais près de Gleiwitz. A la suite d'un combat de nuit acharné, qui a duré plusieurs heures, le village de Gleiwitz a été occupé par les Allemands qui se seraient emparés de plusieurs mitrailleuses et même d'un canon.

Can va décider le Conseil Suprême ?

Londres, 18 mai. — L'Agence « Reuter » dit que suivant les renseignements possédés à des sources bien informées, il est très probable que le Conseil Suprême se réunira à la fin de cette semaine. Jusqu'ici, on ne peut d'indiquer le côté des Français qu'ils ne soient pas préparés à se rencontrer en conférence avec les Alliés à une date si prochaine. L'impression qu'ils ont faite au cours de la conférence de la Haute-Silésie, a été telle que M. Briand aura fait à la Chambre une déclaration annonçant pour demain. Un retard de quelques semaines, comme on le pressentait dans certains milieux, n'aurait en réalité pas de graves conséquences, car les Alliés ont toujours été favorables à la poursuite de la conférence. Les retardes dans la prise d'une détermination nette, ne peuvent qu'aggraver la situation.

Le premier point de vue et le plus important est que les Alliés devront régler la question de savoir s'ils sont unanimes dans leur intention de soutenir le Traité de Versailles et à respecter impérativement les engagements qu'ils ont pris.

Le nouveau délégué américain au Conseil des Etats-Unis ne se trouvent pas en état de participer au règlement de la question de Haute-Silésie, parce que c'est une affaire essentiellement européenne. L'absence de ce délégué est un handicap sérieux pour les Alliés.

Aux dernières nouvelles on disait que le comte Sforza était allé à Turin conférer avec M. Giolitti. De Turin, il est parti pour Paris où il se rendra à bref délai. On mentionne comme localité où la Conférence pourra probablement se tenir.

ROUBAIX

Bureau : 29, rue Pavée. — Téléphone 9-61

SECOURS EN NATURE AUX CHOMEURS

La prochaine distribution des secours en nature aux chômeurs aura lieu, 99, rue Peillard, aux jours et heures ci-dessous :

Jeudi 19 mai. — A 8 h., 1191 à 1330 ; à 9 h., 1831 à 1460 ; à 10 h., 1461 à 1600 ; à 11 h., 1601 à 1730 ; à 2 h., 1731 à 1800 ; à 3 h., 1801 à 1990 ; à 4 h., 1991 à 2180 ; à 5 h., 2181 à 2250.

Vendredi 20 mai. — A 8 h., 2251 à 2390 ; à 9 h., 2391 à 2500 ; à 10 h., 2501 à 2630 ; à 11 h., 2631 à 2750 ; à 2 h., 2751 à 2830 ; à 3 h., 2831 à 2990 ; à 4 h., 2991 à 3110 ; à 5 h., 3111 à 3230.

Lundi 23 mai. — A 8 h., 3231 à 3350 ; à 9 h., 3351 à 3470 ; à 10 h., 3471 à 3590 ; à 11 h., 3591 à 3710 ; à 2 h., 3711 à 3830 ; à 3 h., 3831 à 3950 ; à 4 h., 3951 à 4040.

Mardi 24 mai. — A 8 h., 4041 à 4150 ; à 9 h., 4151 à 4270 ; à 10 h., 4271 à 4390 ; à 11 h., 4391 à 4510 ; à 2 h., 4511 à 4630 ; à 3 h., 4631 à 4750 ; à 4 h., 4751 à 4870 ; à 5 h., 4871 à 4990.

Mercredi 25 mai. — A 8 h., 5061 à 5170 ; à 9 h., 5171 à 5290 ; à 10 h., 5291 à 5410 ; à 11 h., 5411 à 5530 ; à 2 h., 5531 à 5650 ; à 3 h., 5651 à 5770 ; à 4 h., 5771 à 5890 ; à 5 h., 5891 à 6010.

Jeudi 26 mai. — A 8 h., 6011 à 6130 ; à 9 h., 6131 à 6250 ; à 10 h., 6251 à 6370 ; à 11 h., 6371 à 6490 ; à 2 h., 6491 à 6610 ; à 3 h., 6611 à 6730 ; à 4 h., 6731 à 6850 ; à 5 h., 6851 à 6970.

Vendredi 27 mai 1921. — A 8 h., 6971 à 7090 ; à 9 h., 7091 à 7210 ; à 10 h., 7211 à 7330 ; à 11 h., 7331 à 7450 ; à 2 h., 7451 à 7570 ; à 3 h., 7571 à 7690 ; à 4 h., 7691 à 7810 ; à 5 h., 7811 à 7930.

Samedi 28 mai. — A 8 h., 7931 à 8050 ; à 9 h., 8051 à 8170 ; à 10 h., 8171 à 8290 ; à 11 h., 8291 à 8410 ; à 2 h., 8411 à 8530 ; à 3 h., 8531 à 8650 ; à 4 h., 8651 à 8770 ; à 5 h., 8771 à 8890.

Dimanche 29 mai. — A 8 h., 8891 à 9010 ; à 9 h., 9011 à 9130 ; à 10 h., 9131 à 9250 ; à 11 h., 9251 à 9370 ; à 2 h., 9371 à 9490 ; à 3 h., 9491 à 9610 ; à 4 h., 9611 à 9730 ; à 5 h., 9731 à 9850.

Lundi 30 mai. — A 8 h., 9851 à 9970 ; à 9 h., 9971 à 10090 ; à 10 h., 10091 à 10210 ; à 11 h., 10211 à 10330 ; à 2 h., 10331 à 10450 ; à 3 h., 10451 à 10570 ; à 4 h., 10571 à 10690 ; à 5 h., 10691 à 10810.

Mardi 31 mai. — A 8 h., 10811 à 10930 ; à 9 h., 10931 à 11050 ; à 10 h., 11051 à 11170 ; à 11 h., 11171 à 11290 ; à 2 h., 11291 à 11410 ; à 3 h., 11411 à 11530 ; à 4 h., 11531 à 11650 ; à 5 h., 11651 à 11770.

Mercredi 1er juin. — A 8 h., 11771 à 11890 ; à 9 h., 11891 à 12010 ; à 10 h., 12011 à 12130 ; à 11 h., 12131 à 12250 ; à 2 h., 12251 à 12370 ; à 3 h., 12371 à 12490 ; à 4 h., 12491 à 12610 ; à 5 h., 12611 à 12730.

Jeudi 2er juin. — A 8 h., 12731 à 12850 ; à 9 h., 12851 à 12970 ; à 10 h., 12971 à 13090 ; à 11 h., 13091 à 13210 ; à 2 h., 13211 à 13330 ; à 3 h., 13331 à 13450 ; à 4 h., 13451 à 13570 ; à 5 h., 13571 à 13690.

Vendredi 3er juin. — A 8 h., 13691 à 13810 ; à 9 h., 13811 à 13930 ; à 10 h., 13931 à 14050 ; à 11 h., 14051 à 14170 ; à 2 h., 14171 à 14290 ; à 3 h., 14291 à 14410 ; à 4 h., 14411 à 14530 ; à 5 h., 14531 à 14650.

Samedi 4er juin. — A 8 h., 14651 à 14770 ; à 9 h., 14771 à 14890 ; à 10 h., 14891 à 15010 ; à 11 h., 15011 à 15130 ; à 2 h., 15131 à 15250 ; à 3 h., 15251 à 15370 ; à 4 h., 15371 à 15490 ; à 5 h., 15491 à 15610.

Dimanche 5er juin. — A 8 h., 15611 à 15730 ; à 9 h., 15731 à 15850 ; à 10 h., 15851 à 15970 ; à 11 h., 15971 à 16090 ; à 2 h., 16091 à 16210 ; à 3 h., 16211 à 16330 ; à 4 h., 16331 à 16450 ; à 5 h., 16451 à 16570.

Lundi 6er juin. — A 8 h., 16571 à 16690 ; à 9 h., 16691 à 16810 ; à 10 h., 16811 à 16930 ; à 11 h., 16931 à 17050 ; à 2 h., 17051 à 17170 ; à 3 h., 17171 à 17290 ; à 4 h., 17291 à 17410 ; à 5 h., 17411 à 17530.

Mardi 7er juin. — A 8 h., 17531 à 17650 ; à 9 h., 17651 à 17770 ; à 10 h., 17771 à 17890 ; à 11 h., 17891 à 18010 ; à 2 h., 18011 à 18130 ; à 3 h., 18131 à 18250 ; à 4 h., 18251 à 18370 ; à 5 h., 18371 à 18490.

Mercredi 8er juin. — A 8 h., 18491 à 18610 ; à 9 h., 18611 à 18730 ; à 10 h., 18731 à 18850 ; à 11 h., 18851 à 18970 ; à 2 h., 18971 à 19090 ; à 3 h., 19091 à 19210 ; à 4 h., 19211 à 19330 ; à 5 h., 19331 à 19450.

Jeudi 9er juin. — A 8 h., 19451 à 19570 ; à 9 h., 19571 à 19690 ; à 10 h., 19691 à 19810 ; à 11 h., 19811 à 19930 ; à 2 h., 19931 à 20050 ; à 3 h., 20051 à 20170 ; à 4 h., 20171 à 20290 ; à 5 h., 20291 à 20410.

Vendredi 10er juin. — A 8 h., 20411 à 20530 ; à 9 h., 20531 à 20650 ; à 10 h., 20651 à 20770 ; à 11 h., 20771 à 20890 ; à 2 h., 20891 à 21010 ; à 3 h., 21011 à 21130 ; à 4 h., 211